



**Comité Social d'Administration local
de la DiSI Île-de-France du 17 juin 2024**

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président du Comité Social d'Administration Local,
Mesdames et Messieurs,
Cher·e·s Camarades,

Ne minimisons pas le caractère gravissime de la situation issue des élections du 9 juin 2024. Depuis début juin, des commémorations célèbrent le Débarquement du 6 juin 1944, ainsi que d'autres événements marquants qui ont participé à la libération de la France et de l'Europe du joug de l'extrême-droite durant la seconde Guerre Mondiale, à l'origine de plus de 70 millions de morts, dont deux tiers de civils. Pourtant, dans ce contexte de devoir de mémoire, les électeurs français ont fait le choix, à près de 38 %, de voter pour les partis d'extrême-droite.

Souvenons-nous qu'au soir du 7 mai 2017, Emmanuel Macron fraîchement élu président de la République conclut son discours en s'adressant directement aux électeurs du Front national : *« Je ferai tout, durant les cinq années qui viennent, pour qu'ils n'aient plus aucune raison de voter pour les extrêmes. »* Après sept années passées à la tête de l'État, quel terrible constat d'échec !

Si nous faisons le choix de nous exprimer ici sur la période d'élections en cours, c'est que nous avons de sérieuses raisons de nous inquiéter. En effet, depuis ses origines et jusqu'au cours de cette campagne électorale des Européennes, des candidats d'extrême-droite ont fait part de leur désir d'un monde du travail où les contre-pouvoirs seraient affaiblis, en visant en priorité les organisations syndicales, tout en voulant porter atteintes au droit de grève, en particulier dans les services publics.

Nous avons vu l'extrême-droite à l'œuvre dans l'histoire, et plus récemment dans les États-Unis de Trump, la Russie de Poutine, la Hongrie de Orbán, l'Argentine de Milei, la Pologne du PiS, l'Italie de Meloni : austérité pour les salaires et les services publics, réformes constitutionnelles remettant en cause l'indépendance de la justice et le rôle des syndicats, attaques contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, remise en cause du droit à l'IVG, politiques racistes qui mettent en opposition les travailleuses et les travailleurs en fonction de leur religion, de leur couleur ou de leur nationalité. Nous en avons pour preuve les votes des élus de l'extrême-droite, en France comme en Europe : ils sont toujours défavorables aux travailleuses et aux travailleurs. Dans tous les pays cités, les libertés ont été piétinées, la violence et la haine ont remplacé les valeurs d'égalité, de solidarité, de fraternité.

Certes, la défaite de l'extrême-droite ne suffira pas à garantir la mise en œuvre de politiques publiques répondant aux inégalités, aux injustices, et à l'urgence sociale et environnementale. Mais sa victoire en compromettrait radicalement la perspective. Le recul des droits, la régression des libertés auxquels nous avons assisté ces dernières années, les choix politiques tournant le dos au progrès social, la maltraitance des précaires, l'abandon des services publics, le mépris des mouvements sociaux d'ampleur, tel que le combat contre la réforme des retraites, constituent le terreau sur lequel l'extrême droite a prospéré.

Pour toutes ces raisons, la CGT appelle à s'inscrire dans toutes les actions qui seront menées pendant cette courte période jusqu'au second tour des élections législatives pour faire barrage à l'extrême-droite, et si nécessaire durant la période des Jeux olympiques et paralympiques.

La CGT appelle fermement à ne pas s'abstenir lors de ces élections législatives, et à voter pour la force politique la plus à même de porter nos revendications.

Pour en venir à notre participation au CSAL d'aujourd'hui, au vu du contexte politique depuis le 9 juin et la dissolution de l'Assemblée nationale, les organisations nationales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et F.O.-DGFIP ont demandé le report de la première convocation du CSA de réseau qui devait se tenir le 10 juin. En effet, face à l'instabilité et l'incertitude politique du moment, il n'était pas concevable d'aborder les sujets à l'ordre du jour comme si de rien n'était.

La Directrice Générale a convenu que le moment était inédit, même si elle a précisé que juridiquement, ce gouvernement n'est pas en gestion des affaires courantes. Elle a néanmoins fait droit à la demande de report de la première convocation après les élections législatives. Le calendrier des instances de dialogue social national sera donc revu en ce sens.

Nos trois organisations syndicales nationales ont logiquement demandé le report de l'expérimentation de la semaine en 4 jours, et refusé que les CSA locaux soient consultés pour avis, mais uniquement pour information. La Directrice Générale s'est engagée à adresser un message en ce sens aux directions locales.

Compte-tenu que les sujets à l'ordre du jour du CSAL qui nous réunit aujourd'hui sont exclusivement locaux, nous n'avons pas jugé utile de vous en demander le report, c'est pourquoi nous siégeons à cette instance. Nous nous exprimerons sur ces sujets au fur et à mesure de leur évocation.